



Je peux obliger mon proprio a changer les radiateurs ??

Par **ludivineee**, le **10/02/2009** à **14:05**

bonjour je vous écris car je n'en peux plus, j'ai que des problèmes dans cette maison de 60 m² sur 3 étages, de plus je suis chauffé avec des chauffages électriques... je viens de recevoir ma facture elle s'élève à 551.50 euros !!!!!

pour 3 mois de chauffage ... je ne vais pas pouvoir continuer comme ça sachant que j'ai un contrat 25h je touche par mois 800 euros max.

alors ma question aujourd'hui est : EST CE QUE JE PEUX OBLIGER MES PROPRIETAIRES A CHANGER LES RADIATEURS ??? c'est des radiateurs vieux de 1 an 1000 !!!! j'en ai que un économique qui ne fonctionne pas.... merci pour vos réponses